

SÉCURISER VOS RELATIONS CONTRACTUELLES

Dans le cadre de la gestion des contrats de l'entreprise, le droit des contrats est un outil au service du développement de votre entreprise, un moyen de sécuriser vos relations commerciales et la mise en oeuvre de vos projets.

Une mauvaise rédaction de vos contrats, ou s'appuyer sur des contrats types sans l'aide d'un expert peuvent avoir des conséquences importantes sur votre entreprise.

Sans compter les évolutions législatives et réglementaires, les changements conjoncturels, les renégociations qui peuvent remettre en cause vos contrats existants.

NOTRE OFFRE

L'audit de contrats consiste en un travail d'examen et de contrôle des données contractuelles.

Après une analyse de votre besoin, nous réalisons un diagnostic des risques inhérents sur tout ou partie des clauses du ou des contrats.

Ce diagnostic vous permettra :

- ▶ de vous prévenir des éventuels contentieux
- ▶ d'identifier les divergences de vue sur l'interprétation de telle ou telle clause contractuelle
- ▶ et d'anticiper la renégociation des clauses à risque.

Audit juridique des documents commerciaux utilisés portant sur :

- Analyse de la conformité de vos conditions générales de vente ou de prestations aux exigences légales et à votre pratique commerciale, des conditions générales d'utilisation d'un site internet ou de logiciels SaaS ;
- Analyse du process d'acceptation de vos CGV par votre cocontractant : à défaut, elles seront dépourvues de toute efficacité
- Vérification juridique de vos offres commerciales ou devis types
- Analyse de vos contrats de distribution, de partenariat, de franchise etc.
- Contrôle des clauses liées à la responsabilité des parties, à la confidentialité
- etc.



Stéphane MIGNE

Associé, Avocat au Barreau de
La Roche sur Yon
stephane.migne@avocats-bdo.fr
Tél : 02.51.44.55.11

contact@bdo.fr
www.bdo.fr

Analyse des risques juridiques et financiers afférents à vos contrats fournisseurs (approvisionnements, sous-traitance, etc...)

Le contrat de sous-traitance, le contrat d'agent commercial sont, sans nul doute, les contrats les plus risqués, se traduisant en risque de requalification en contrat de travail avec des impacts financiers importants. Pour les contrats de sous-traitance, également le risque de mise en responsabilité pour travail dissimulé est fort surtout dans certains secteurs d'activité.

Les contrats d'approvisionnement, les conditions générales d'achats négociés avec vos fournisseurs sont également à analyser avec attention (clauses de résiliation, analyse de la dépendance économique, accord de confidentialité, etc...).

L'analyse des conventions avec vos prestataires (contrat de consulting avec des experts techniques, de locations etc...) n'est pas plus à épargner pour sécuriser vos relations contractuelles.

L'audit des contrats de baux :

Le type de bail (commercial, professionnel, domiciliation etc...) permet de déterminer le régime juridique applicable à la relation avec le bailleur.

La durée du bail, les conditions de résiliation et de renouvellement, les conditions financières (loyers et révision de prix, prise en charge des travaux relatifs à l'immeuble, etc...) doivent être analysées avec attention.

Ce diagnostic vous permettra :

- de donner de la visibilité sur les risques juridiques liés à vos relations commerciales
- d'éviter un contentieux coûteux relatif à la rupture de vos relations commerciales
- de pérenniser vos relations commerciales

contact@bdo.fr
www.bdo.fr

BDO France, SAS, est membre de BDO International Limited et appartient au réseau international BDO constitué de membres indépendants. BDO est la marque du réseau BDO et de chacun de ses membres.

Copyright © Avril 2021 BDO France. Tous droits réservés.